

ROME.

Un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites vient d'être publié, ayant pour titre : " Wesminster " et daté du 29 décembre, jour de la fête de saint Thomas de Cantorbéry.

Ce décret, conformément à la décision prise par la Sacrée-Congrégation dans sa séance du 4 décembre et approuvée par le Souverain-Pontife le 9 du même mois, confirme le culte rendu depuis l'origine au cardinal Fisher, au chancelier Thomas Morus et à cinquante-quatre de leurs compagnons de martyre. Ce décret est un équivalent de canonisation.

MARIAGE DE LA TRES SAINTE VIERGE ET DE SAINT JOSEPH.

DIMANCHE 23.

MARIE avait atteint l'âge de quatorze ans. Appelés dans le sein d'Abraham, son père et sa mère l'avaient quittée, mais le Seigneur avait pris soin de l'orpheline. Des tuteurs choisis par le sacerdoce et peut-être désignés par Joachim mourant, lui avaient été donnés. Ce fut, dit-on, Zacharie qui remplit ce saint office ; sa sainteté, la consanguinité étroite qui l'unissait à Marie, et le long séjour que la Mère de Dieu fit dans sa maison, portent aussi à le croire.

La Loi interdisait aux jeunes filles du Temple un séjour dans ce lieu saint prolongé au delà de cet âge. Le Grand-Prêtre, selon la coutume, annonça publiquement et donna ordre à toutes les filles qui avaient atteint leur quatorzième année, de sortir du Temple et de s'en retourner à la maison de leurs parents ou de leurs tuteurs, pour se marier selon l'usage de la nation. Toutes obéirent, excepté Marie. On la vit avec surprise s'avancer pour s'excuser de n'avoir point obéi et demander à rester dans le Temple ; elle rappela que ses parents, avant sa naissance, l'avaient donnée à Dieu, et qu'elle-même lui avait voué sa virginité.

Le Grand-Prêtre se vit alors dans l'incertitude et la perplexité. D'un côté, il lisait dans la Loi : *Rendez au Très Haut les vœux que vous lui avez faits*. Comment enfreindre le vœu d'une vierge si sainte, dont la naissance et le berceau ont été entourés de tant de prodiges ? Mais, de l'autre, comment méconnaître les usages de la nation, les prescriptions légales ? Comment accéder aux désirs de cette jeune vierge, la plus belle fleur de David, lorsqu'elle venait se flétrir elle-même et demandait l'opprobre de la stérilité ? La réponse de la Synagogue heurta toutes les tendances angéliques de Marie. Elle devait accepter un époux.

Dans quelles vives alarmes cette réponse ne dut pas jeter cette jeune Vierge ! Elle savait que la Virginité plaisait au Seigneur par dessus tout.